

Sensibilisation à la création/reprise d'entreprise au lycée du Bois de Mouchard

Bon nombre d'entreprises créées le sont par des personnes n'ayant en poche qu'un diplôme de niveau V ou IV. Il s'agit dans la plupart des cas de micro-entreprises mais cela pose la question suivante : en quoi l'augmentation du niveau d'études n'engage pas davantage à la création d'entreprise ?

La réponse est comme souvent tout sauf simpliste. Un des freins est l'appréhension face aux risques et aux enjeux dès lors que l'entreprise visée suppose des investissements relativement importants. Un autre frein réside aussi dans la perte de spontanéité et l'abandon de ses ambitions au profit d'un emploi salarié plus sûr, accessible plus facilement avec un diplôme de niveau III et plus.

Notre tâche consiste donc à susciter tout au long de la scolarité le désir d'indépendance par la création de sa propre entreprise. Il existe de nombreuses approches possibles notamment grâce à la pédagogie par projet qui construit le socle des compétences liées au management, à la communication et à l'initiative au sein d'un groupe.

De nombreux dispositifs d'accompagnement sont à disposition pour aller plus loin : les mini-entreprises, les entrepreneuriales et les actions de sensibilisation à la création/reprise d'entreprises. Chaque action doit être choisie en fonction des critères propres à l'établissement et au public visé.

C'est dans cet esprit que le lycée du Bois organise chaque année une sensibilisation à la création/reprise d'entreprise à l'adresse des **BTS de deuxième année**. Pourquoi ce choix ?

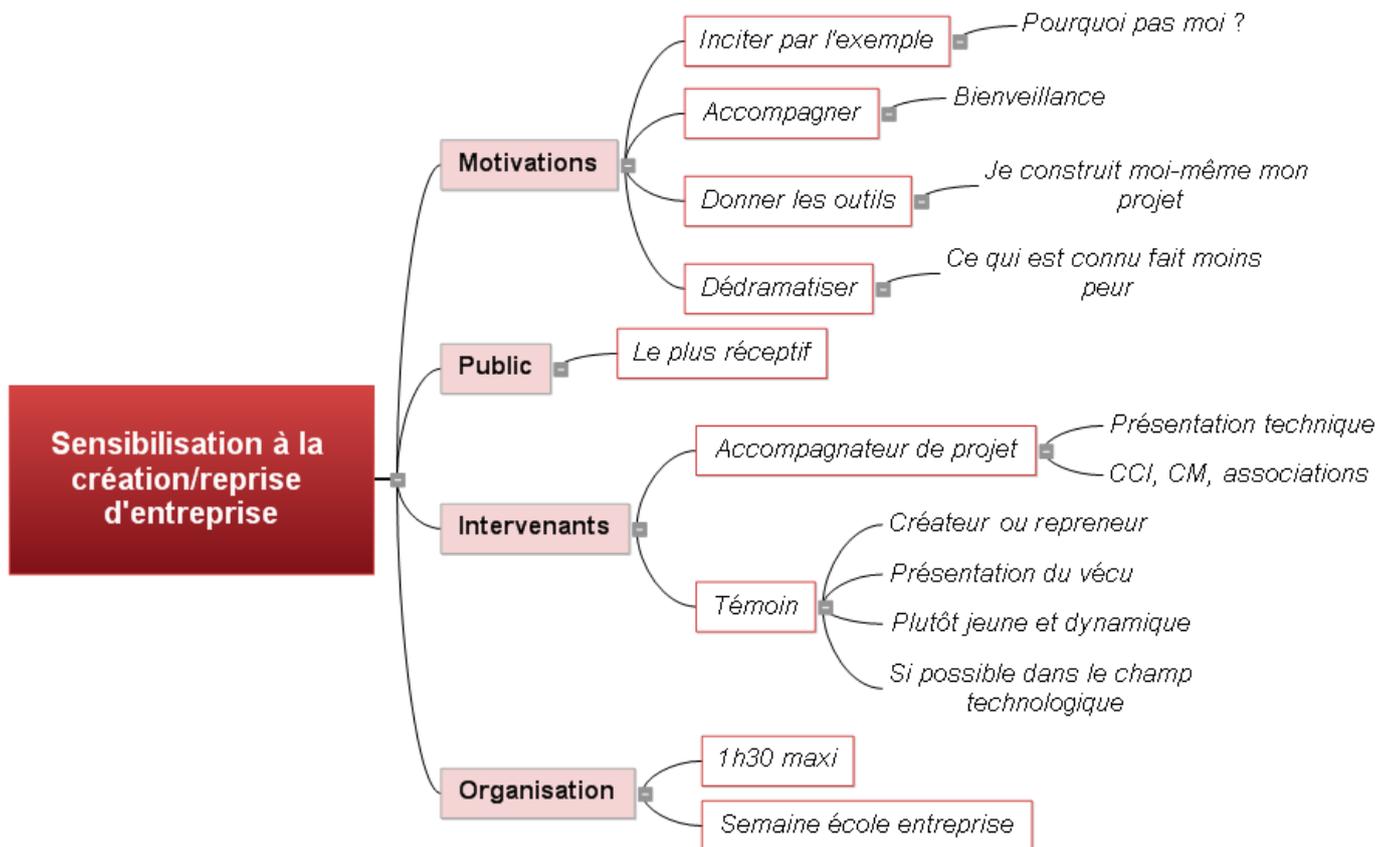
Parce que nous recrutons de nombreux fils ou filles de chefs d'entreprise et qu'à moyen terme ces jeunes diplômés répondront l'affaire familiale. Nous avons aussi de nombreux sortants désireux de créer leur entreprise alors même qu'ils n'ont pas de capital familial. Enfin la construction bois et le commerce du bois sont des secteurs favorisant le développement des initiatives. Chaque année ce sont plus de cent diplômés d'un BTS qui sortent de l'établissement.

Un message, un témoin

Comment articuler cette sensibilisation pour emporter l'adhésion des jeunes ? Par une présentation en deux temps : Tout d'abord comprendre la mécanique de la création/reprises d'entreprise pour ne plus en avoir peur. Pour cela il faut se faire aider par un expert en accompagnement que l'on peut trouver dans les chambres de commerce, les chambres des métiers ou les associations d'aide à la création d'entreprises. Le message ici consiste à dédramatiser, à rassurer, à changer le regard, à ouvrir des perspectives.



Dans un deuxième temps, un créateur d'entreprises que vous aurez choisi viendra témoigner de son expérience en partant de la genèse du projet, la construction du dossier (business plan), éventuellement la phase de création des locaux et le démarrage de l'activité. Ce témoin est capital, il a une légitimité donc il est écouté.



Nous avons invité cette année madame Charmoille, co-créatrice avec son mari de l'entreprise [Charm'Ossature](#). Cette PME a démarré en 2010 après deux années de gestation et emploie aujourd'hui après trois années d'activité 25 salariés. Madame Charmoille qui a quitté son métier d'institutrice pour prendre les rênes de l'entreprise a su captiver son auditoire et user de ses talents de pédagogue pour présenter les enjeux d'un tel projet.



L'entreprise Charm'ossature est spécialisée (70% du CA) dans la réalisation des parois de bâtiments à ossature bois. Elle se place donc entre le maître d'œuvre et le poseur. Son activité débute par la réponse aux affaires soumises à un marché (public ou privé). Les marchés remportés sont ensuite à nouveaux étudiés pour mettre au point le dossier d'exécution. La production est pilotée selon les méthodes les plus récentes empruntées aux industries de pointes ce qui en fait une rareté dans la profession.



NOVEMBRE 2013



Charm'ossature
FABRICANT D'ELEMENTS DE MAISONS OSSATURE BOIS

22

Madame Charmoille a porté l'accent sur l'aventure humaine plus que sur la technique. C'est grâce aux femmes et aux hommes qui travaillent dans l'entreprise que les progrès sont accomplis. D'ailleurs un effort particulier est donné à la formation à tous les niveaux hiérarchiques puisque madame Charmoille et un autre salarié préparent un diplôme universitaire (DU) à l'UTBM sur la méthode KAIZEN. Par ailleurs le lycée accueille un salarié en formation continue au parcours atypique puisque étant passé de la restauration à la construction bois avec l'ambition de rejoindre une école d'ingénieur l'année prochaine.



Les parcours différents de monsieur et madame Charmoille ont généré une complémentarité presque idéale dans le travail : la technique, le commercial et la relation client pour monsieur, le management, la gestion et la comptabilité pour madame.

A la fin de l'intervention, des questions sont posées et plusieurs jeunes viennent s'entretenir avec le chef d'entreprise. Vous pouvez alors considérer que l'objectif est atteint et que le virus de l'entrepreneuriat que vous avez inoculé fera son chemin.